

# Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

## Cible

### Alstom

Une entreprise nationale, c'est par définition une entreprise qui appartient à la nation. Elle contribue à la puissance nationale par les activités qu'elle développe. Elle est un instrument privilégié de la politique économique, dès lors que celle-ci s'inscrit dans une perspective d'ensemble.

Parce que ses productions étaient déterminantes dans les secteurs-clés de l'industrie nucléaire et du transport ferroviaire, Alstom aurait dû être nationalisée. Après avoir sauvé l'entreprise en 2004, l'État a laissé divers acteurs publics et privés se livrer à des cessions et à des rachats sans jamais les inscrire dans un projet national cohérent. En 2015, la vente à General Electric de la branche énergie qui représentait 70 % des activités de l'entreprise a dramatiquement souligné l'esprit de capitulation qui règne à l'Élysée et au gouvernement.

Alors qu'Alstom a signé en août un important contrat aux États-Unis, l'annonce de la fermeture de l'usine de Belfort constitue un nouveau scandale. Les demandes de clarifications du gouvernement sont futiles. Il faut que l'État devienne majoritaire chez Alstom et soutienne l'entreprise afin que l'activité puisse continuer à Belfort.

## Islamisme

# Ces princes

# qui disent

# NON

## Dette

Jacques  
Fournier

p. 3

## Turquie

Recep  
Erdogan

p. 5

## Idées

Gérald  
Bronner

p. 9

# La reine Anne de Roumanie

**L**e 1<sup>er</sup> août, nous avons appris avec une grande tristesse le décès de la reine Anne de Roumanie, qui a vécu les tragédies de l'histoire de la Roumanie et de l'Europe avec un courage qui devrait être exemplaire pour toutes celles et tous ceux qui assument une charge symbolique. Au nom de la Nouvelle Action royaliste, Bertrand Renouvin lui rend hommage.

Ceux qui sont nés à la politique après la chute des régimes communistes en Europe n'ont sans doute pas été surpris d'apprendre que le gouvernement roumain avait décrété une journée de deuil national et des funérailles nationales, le 13 août, pour le retour du cercueil de la reine Anne dans le pays qu'elle avait épousé en même temps que le roi Michel, contraint à l'exil par le gouvernement communiste en décembre 1947.

Dans l'histoire des nations de l'Est européen, la Roumanie s'était singularisée par une évolution vers une tyrannie qu'incarnait Nicolae Ceausescu assisté de son épouse Elena. Ce régime de terreur semblait avoir éradiqué toute mémoire politique, toute trace d'anciennes fidélités - particulièrement la mémoire de la monarchie et la fidélité au roi Michel qui avait pourtant mené le coup d'État de 1944 contre la dictature fasciste de la Garde de fer alliée aux Allemands. (1) De 1947 à 1989, la propagande officielle s'était employée à dénaturer la monarchie constitutionnelle et à salir la personne du roi. Après la chute du tyran, la reconstruction de la nation roumaine semblait devoir se faire sur une table rase.

Cette vision pessimiste - la mienne - était erronée. Les sociétés européennes avaient mieux résisté aux totalitarismes que je ne l'avais cru. Quand un système de terreur s'effondre, tout ce qui était maintenu dans le souterrain refait surface. En juin 1992, lors d'une mission effectuée pour le



Conseil Économique et Social à Bucarest, j'avais été heureusement surpris de rencontrer de jeunes monarchistes, guère différents de nous autres. Quelques mois plus tard, nous avons eu l'honneur, Régine Judicis et moi, d'être reçus à Versoix par le roi et la reine de Roumanie. Dans le salon de leur petite maison, leur accueil fut chaleureux. Nous avons évoqué la situation roumaine puis la reine alluma la télévision afin de nous montrer les séquences filmées avant montage de leur premier voyage en Roumanie. Les images étaient extraordinaires : le peuple de Bucarest étant descendu dans la rue - plus d'un million de personnes - pour acclamer les souverains.

Leur voiture était entourée par une foule compacte et les gardes du corps prêtés par la reine d'Angleterre avaient fort à faire pour empêcher les plus enthousiastes de monter sur le coffre du véhicule qui avançait au pas. La reine Anne commentait avec vivacité les séquences qui semblaient annoncer la fin rapide de l'exil - il n'eut lieu qu'en décembre 1997. (2)

Quelques mois après notre voyage en Suisse, nous avons revu à Paris la reine Anne et la princesse Margareta pour une tasse de thé au soleil du printemps. Leur entente et leur joie profonde de servir à nouveau le peuple roumain nous ont fait oublier un trop court moment nos épreuves françaises. Entre une reine et une princesse héritière, comme ailleurs entre un roi et un prince héritier, il peut y avoir affection et confiance dans un même dévouement au bien public. La forte présence de la famille royale en Roumanie aujourd'hui montre que ce dévouement est conçu et vécu avec intelligence et courage.

Aux côtés du roi Michel, courageux face aux fascistes, aux communistes et aux misères de l'exil, la reine Anne fut elle aussi la femme de tous les courages. Les Français doivent se souvenir qu'Anne de Bourbon servit comme conductrice d'ambulance dans les Forces françaises libres de 1943 à 1945 et qu'elle reçut la Croix de guerre. La Nouvelle Action royaliste gardera fidèlement son souvenir en espérant qu'il servira d'exemple - l'exemple, pour les princes et les princesses auxquels la guerre et l'exil ont été épargnés, du dévouement paisible et résolu hors de toute posture.

**Bertrand RENOUVIN**

(1) Grand rabbin de Roumanie pendant la Seconde Guerre mondiale, Alexandre Safran souligne le rôle décisif du roi Michel en 1944 dans ses mémoires : « *Un tison arraché aux flammes* », Stock, 1989.

(2) Cf. mon éditorial : La vertu du roi Michel, *Royaliste* n° 683 repris sur mon blog :

<http://www.bertrand-renouvin.fr/roumanie-la-vertu-du-roi-michel/>

## SOMMAIRE

P 1 : Cible : Alstom... - P 2 : Deuil : La reine Anne de Roumanie - P 3 : Les folies primaires - P 3 : Écho des blogs : La dette ? Quelle dette ? - P 4 : Daech : Ces princes qui disent non - P 5 : Turquie : Un été turc - P 6-7 : Monarchie : Le royaume du Danemark - P 8 : Livres : « Cette économie qui tue... » - P 8 - Livres : Passages à l'étranger - P 9 : Idées : Expliquer le fanatisme - P 10 : Au temps des colonies : La France, son empire, ses religions - P 11 : Brèves : Japon, Népal, Russie - Souscription du 10 septembre 2016 - P 12 : Édito par Bertrand Renouvin : Objectifs de campagne

## Les folies primaires

**C**e n'est pas la multiplication des candidats aux primaires de gauche et de droite qui étonne mais cette faridon oligarchique qui mêle la frénésie démagogique, les haines recuites et l'impudence.

Non, ceci n'est pas une foire. Les foires aux bestiaux de mon enfance se déroulaient dans des lieux assignés, entre gens honnêtes qui pratiquaient une sociabilité venue du fond des âges, dépourvue des tendresses romantiques et des hypocrisies du « vivre ensemble ». Les primaires sont une faridon endiablée au sens premier : la diablerie est ce qui divise et les primaires sont construites sur la division, à partir de la fausse bonne idée selon laquelle les citoyens doivent participer à la désignation des candidats.

Les citoyens, en l'occurrence, ce sont les militants du parti, ses sympathisants et les militants de l'autre camp qui viendront voter pour celui qui est à leurs yeux le plus bête ou le moins maléfaisant. Le vote de rejet est devenu depuis 1995 une pratique courante lors de l'élection présidentielle. Il est maintenu descendu dans le caniveau des primaires.

Les candidats aux primaires ont quant à eux oublié que l'élection présidentielle est, dans l'esprit de la Cinquième République, la rencontre d'un homme ou d'une femme et de la nation. Paradoxalement, c'est Jean-Luc Mélenchon, antigauilliste acharné, qui a compris ce point essentiel - tout comme Marine Le Pen, héritière de l'antigauillisme de l'extrême droite. Paradoxalement, ce sont les « petits candidats » et leurs libres campagnes que le système des primaires vise à disqualifier.

Si, du moins, les campagnes pour les primaires nous portaient, grâce à des candidats pénétrés de leurs responsabilités, vers les hautes cimes où souffle l'esprit du Politique ! C'est tout le contraire : programmés depuis toujours au cynisme de la communication, les candidats formés à la démagogie générale sont emportés par cette démagogie spéciale qui consiste à séduire la base militante par la radicalité du discours. **Ainsi à droite** : on rivalise sur les programmes d'économies budgétaires, de rejet des immigrés, de sécurité publique mais après la primaire, le candidat désigné se souviendra qu'il a à droite d'autres sensibilités et adaptera ses messages avant de les reformuler s'il se retrouve au second tour. Que cet empilement de tactiques plus ou moins contradictoires amène ces candidats à dénoncer les mesures qu'ils ont eux-mêmes prises pendant le précédent quinquennat est pour eux sans importance : leur seule conviction est qu'il ne faut pas avoir de convictions.

D'où une irresponsabilité totale, dans l'oubli de la peur et de l'exaspération justifiées des Français. Aveuglés par l'ambition et par la haine du rival qui en résulte, ils voient la France selon les tableaux statistiques de leurs experts et les Français selon les sondages. Le mépris qu'ils témoignent au peuple leur est largement renvoyé.

Sylvie FERNOY

## La dette ? Quelle dette ?

**L'**idéologie dominante répète à l'envi qu'il faut réduire un déficit public excessif et mettre l'État au régime. Est-ce vraiment justifié ?

Les fonctions exercées par Jacques Fournier auprès du gouvernement et de l'Élysée, puis à la tête de GDF et de la SNCF (1) donnent quelque crédibilité aux analyses de son blog *Action publique*. (2) Dans son dernier article, il rend compte de la note publiée en juillet 2016 par *France Stratégie* sous le titre *Dettes, déficit et dépenses publiques : quelles orientations*. « *France Stratégie*, écrit Jacques Fournier, *inscrit (...) sa pensée dans l'axe de la pensée dominante en matière économique. Mais son texte comporte suffisamment de précisions et d'ouvertures pour que l'on puisse en tirer les éléments d'une politique de progrès* ». Certes, « *le niveau actuel de la dette est effectivement élevé. Mais il est à peine supérieur à celui des pays de la zone euro*. » S'appuyant sur les chiffres de *France Stratégie*, Jacques Fournier peut conclure que « *contrairement à ce que l'on s'obstine à répéter, la France n'est pas un pays suradministré*. » La différence avec les pays aux performances économiques et au système d'action publique analogues s'explique par « *les transferts économiques et sociaux, en direction de personnes ou des entreprises, qui sont nettement plus importants* », notamment en raison de notre régime de retraites par répartition. Mais, précise-il, « *au final, la charge pour l'économie reste la même*. » *France Stratégie* énumère « *les postes budgétaires qui pourraient servir de levier pour une croissance plus forte, inclusive et soutenable*. » Elle met aussi en avant la notion d'« investissements sociaux » qui permettraient « *tout à la fois d'améliorer le bien-être de la population, de soutenir la croissance et de réduire les dépenses publiques de réparation*. » Encore faudrait-il profiter des circonstances pour alléger la dette.

Sur son blog *ab-2000.fr*, (3) Alain Boubil, rappelle dans un billet du 28 août consacré aux risques des taux négatifs, que « *la baisse des taux devait aussi profiter aux États avec la réduction de la charges présente et future de leur dette*. » Mais, ajoute l'ancien chef de cabinet de Pierre Bérégovoy, « *en pratiquant une politique incompréhensible de primes d'émission, la France a choisi de neutraliser les effets de cette baisse et d'alourdir les charges pour les années futures*. » Pour lui, « *l'argument développé par le ministère des Finances, suivant lequel elle se prému-nit contre une éventuelle hausse des taux à court terme n'a aucun sens puisque la dette à court terme représente moins de 10 % de la dette publique totale et que la BCE a donné des assurances contre cette éventualité*. » Si c'est la BCE qui l'assure...

Laurent LAGADEC

(1) Voir sur le blog de Bertrand Renouvin, à la date du 14/10/2013, sous le titre *Services publics : l'ordre des nécessités la recension du livre de Jacques Fournier*

<http://www.bertrand-renouvin.fr/services-publics-lordre-des-necessites/>

(2) <http://jacquesfournier.blog.lemonde.fr>

(3) <http://www.ab-2000.com/fr/archives/2016/08/28/taux-negatifs-les-vrais-risques/>

# Ces princes qui disent non

**A** lors que les pays du Golfe ou la Turquie sont régulièrement montrés du doigt pour leurs relations parfois ambiguës avec les différentes branches de l'islamisme, armé ou non, certains monarques au Maghreb ou au Proche-Orient brandissent l'étendard de la révolte contre ce même islamisme au nom d'une lecture éclairée de l'islam.

Pour le 63<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, le 20 août 2016, le roi Mohammed VI a prononcé un long discours dont 17 minutes ont été consacrées à la dénonciation du soi-disant État islamique. Il a condamné avec véhémence la lâcheté des attentats commis par Daech faisant référence explicitement à l'assassinat du père Hamel à St-Etienne-du-Rouvray. Pour le souverain, aucun musulman ne peut s'en prendre à un homme de Dieu ni prendre sa vie à un innocent. « ... ce sont des individus égarés condamnés à l'enfer pour toujours. L'ignorance les incite à croire que leurs agissements relèvent du Jihad... »

Ils ne comprennent rien au jihad, dont ils ont une vision vulgaire et brutale. Ils répandent auprès de leurs partisans une vision caricaturale du Paradis et il ironise sur ces fameuses 70 vierges que ces assassins n'auront pas. Enfin le monarque chérifien appelle les Marocains, où qu'ils se trouvent à être des vecteurs de paix et de concorde dans les sociétés où ils vivent.

Mais son discours a une portée qui va bien au-delà du Maroc. En effet, il s'exprime en tant qu'Amir Al Mouminine, c'est-à-dire en tant que Commandeur des Croyants. Depuis la suppression du Califat par Mustapha Kemal en 1924, l'islam sunnite se trouve privé de toute institution incontestée dépassant les clivages doctrinaux et nationaux. Le roi peut-il combler ce vide ? En tous cas, son discours s'inscrit nettement dans une politique qui vise à interdire à Abou Bakr al-Baghdadi le leader de Daech de combler ne serait-ce que partiellement ce vide. Une politique qui se traduit aussi

depuis plusieurs années par la formation d'imams éclairés dans le cadre de l'Institut Mohammed VI inauguré en mars 2015, institut ouvert aux futurs imams en provenance du Maroc, d'Afrique ou d'Europe qui viennent y étudier pendant plusieurs années.

Quelle peut-être à terme l'efficacité de cette politique ? Limitée selon le politologue marocain Mohamed Tozy, spécialiste des mouvements islamistes. Selon lui, les modes de radicalisation actuels échappent « aux modes classiques de socialisation religieuse (mosquées, familles, etc..) » (1) Les autorités marocaines ont d'ailleurs démantelé plus de 160 cellules terroristes depuis 2002 et on estime à plus de 1600 les Marocains partis se battre en Syrie et en Irak depuis 2011. Quant aux partis islamistes légaux y compris le Parti de la Justice et du Développement (PJD), leur refus de l'action armée n'en fait pas pour autant des modérés accomplis. Dans son dernier éditorial de l'hebdomadaire marocain *Tel Quel*, (2) Aïcha Akaly dénonce une mouvance islamiste ignorante de toute culture qui ne soit pas marquée du sceau de la religion musulmane et refusant par là-même de faire de la culture « un formidable outil qui fait du lien entre les humains. » C'est dire si la parole du roi, aussi forte soit-elle n'est qu'une étape dans le combat pour un « islam des Lumières. »

Mais il n'y a pas que la famille royale marocaine à s'opposer à Daech. Les monarques jordaniens ont toujours protégé les minorités chrétiennes de leur pays et aujourd'hui le prince Hassan ben Talal, frère de l'ancien roi Hussein et oncle de l'actuel roi Abdallah est un ardent zélateur du dialogue islamo-chrétien. Depuis l'indépendance de la Jordanie, les chrétiens jordaniens bénéficient d'une représentation politique supérieure à leur poids démographique. En 1994 déjà, le prince fonde à Amman l'Institut royal d'études interconfessionnelles qui se consacre à l'étude des questions religieuses dans une démarche interdisciplinaire. En 1995, il publie un livre sur le christianisme dans le monde arabe. C'est dire son inquiétude face à la situation de l'Irak et de la Syrie, pays voisins de la Jordanie. Dans une tribune publiée dans le quotidien libanais francophone

*L'Orient-Le Jour*, (3) le prince jordanien se livre à un vibrant plaidoyer en faveur du pluralisme culturel et religieux au Proche-Orient : « Nous sommes consternés face aux attaques révoltantes contre les autres êtres humains et face à d'autres situations. Nous savons aussi qu'une disparition du christianisme de son berceau serait de nature à détruire la riche mosaïque du Moyen-Orient et à asséner un coup très dur à notre patrimoine commun. » Il appelle à dépasser les luttes fratricides et à mettre en valeur tout ce qui unit selon lui les trois religions du Livre. Le prince Hassan lui aussi montre l'inculture abyssale des leaders du prétendu État Islamique, ignorant le passé du Proche-Orient, son Histoire et s'effor-



Le prince Hassan ben Talal

çant de le couper du reste du monde. Il y a dans la logique binaire des islamistes, une démarche subversive et suicidaire. Pour le prince jordanien, les fidèles des trois religions monothéistes doivent apprendre à contextualiser les textes sacrés, à donner libre cours au travail interprétatif afin entre autres de prendre l'exacte mesure des éléments les plus sujets à controverse. La réponse à la bêtise et à la violence reste l'Intelligence. Par son engagement, le Prince Hassan se montre fidèle à l'action des différents rois jordaniens depuis 1948, protecteurs des chrétiens de leur pays. Mohammed VI et Hassan Ben Talal : deux motifs d'espoir dans un combat qui n'est pas terminé.

**Marc SÉVRIEN**

(1) *Le Monde* n° 22 273, 24 août 2016, page 2.

(2) *Tel Quel* n° 730, 3 septembre 2016.

(3) *L'Orient-Le Jour*, 27 août 2016.

# Un été turc

**L**a tentative de coup du 15 juillet et le contrecoup qui sévit depuis en Turquie devraient permettre de sortir de l'ambiguïté qui a plombé les relations de la Sublime Porte avec le reste du monde.

### Le coup

Des militaires ont été tout près de s'emparer de la personne du président et proclamer l'état de siège. Contrairement aux coups d'État militaires du passé, ce n'est pas l'armée en corps qui a agi mais des officiers situés à divers niveaux de la hiérarchie notamment dans l'armée de l'air. Sans préjuger des liens possibles avec des militaires de l'Otan (notamment sur la base d'Incirlik à la frontière syrienne), il s'avère que ces militaires turcs se sont crus assurés de l'abstention et bientôt d'un soutien occidental. De plus en plus nombreux étaient les articles et les rapports internes qui spéculaient sur les scénarios « pour en finir avec Erdogan ». Un seul exemple : *Courrier international* dans sa livraison du 30 juin avait publié des extraits d'une étude en ce sens parue le 15 juin dans l'influente revue stratégique américaine, *Foreign Policy*. Et que dire de la presse européenne déchaînée contre le « sultan » Erdogan et l'accord sur les migrants ! Comment ne pas imaginer que des esprits bien intentionnés dans l'appareil turc n'y aient pas vu une forme d'encouragement ?

### Le contrecoup

Le mouvement Gülen, « Hizmet » (service), n'a sans doute pas commis l'erreur de recourir à la force. Néanmoins il a pu se prévaloir du soutien occidental sans être démenti. De l'ensemble des informations distillées dans les médias, même les moins initiés y ont vu l'islamisme modéré dont le parti dominant d'Erdogan, l'AKP, se serait éloigné : un islam soufi - on insiste sur ce terme -, « moderne », démocratique, ouvert à la raison et à la science, économiquement libéral, un Medef turc, « humaniste », « pacifiste », cosmopolite, élitiste, partisan du dialogue interreligieux, pédagogique selon les Lumières (ses écoles à l'étranger, environ 160, sont dénommées *Lights Academy*). Bref, tout ce dont Erdogan serait la négation. La démarche de l'imam Gülen avait en effet su attirer sur ces bases l'élite diplômée du pays qui permit à l'AKP de pourvoir aux postes quand il est arrivé au pouvoir en 2002 dépourvu de cadres formés et évolués.

Erdogan écarté, la prise de pouvoir eût été aisée et rapidement approuvée par la « communauté internationale ». Sans doute un État güleniste serait-il en effet plus flexible, mieux disposé à l'égard de l'Occident que le néo-califat conservateur que le président turc est soupçonné de vouloir restaurer. Et qui que ce soit à Washington ou à Bruxelles (Otan) était sans doute fondé à essayer de modifier la donne à Ankara, l'une des clés de l'imbraglio syrien.

Or l'Occident a commis en l'occurrence une grave erreur de jugement. Comment en effet le président Erdogan s'il était ce potentat autoritaire et cet allié objectif de Daech décrit dans nos journaux aurait-il pu recueillir le soutien inconditionnel et sans

faillir des trois partis d'opposition ? Passe encore celui du parti ultra-nationaliste ; mettons de côté le parti majoritairement kurde qu'Erdogan ne veut pas recevoir bien que les Kurdes n'attendaient rien de bon d'un putsch mené par ceux qui leur font la guerre ; mais le parti kémaliste ! Erdogan héritier de Kemal, second « père de la nation », qui l'eût cru ? Or c'est oublier que Erdogan et le noyau de l'AKP proviennent du courant national (Milli Görüs) des mouvances islamo-conservatrices qui se sont succédées depuis les années 70, par opposition au courant Gülen. Les kémalistes préféreront toujours l'unité de la nation à l'islam. Gülen est accusé de faire l'inverse. Plus encore, les kémalistes privilégieront l'indépendance nationale à l'appartenance à l'Otan ou à l'UE. Là encore Gülen est soupçonné de travailler au contraire.

En devenant effectivement le chef de l'armée, en se donnant les pouvoirs constitutionnels qui sont ceux du président français sous la Cinquième République, dès lors qu'il est élu au suffrage universel, le président turc ne tourne pas au despote mais revient à un État normal par suppression de l'État parallèle encore appelé



Le président Recep Tayyip Erdogan

« l'État profond ». Les forces armées étaient en situation d'autonomie, ce qui n'était pas sans poser des problèmes au sein de l'Otan.

Le faible soutien apporté à Ankara au lendemain du putsch dans le monde arabe, hors Maroc, Soudan et Émirats arabes unis, serait une raison supplémentaire pour qu'Ankara proclame sa neutralité comme à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Un Brexit turc n'est pas exclu. La Turquie redevient la Turquie. Finies les aventures néo-ottomanes ou les fraternités islamiques. La République turque, seule, dont Erdogan compte bien fêter le centenaire en 2023.

Ainsi serait rendue flagrante la confusion de nos responsables entre un pays et son régime, l'exclusion d'un partenaire stratégique au prétexte que son gouvernement s'appuie sur une majorité jugée intolérante et bénéficie d'une unité nationale décrétée incommode. Inutile de se demander : qui a perdu la Turquie ? On connaît la réponse.

Yves LA MARCK

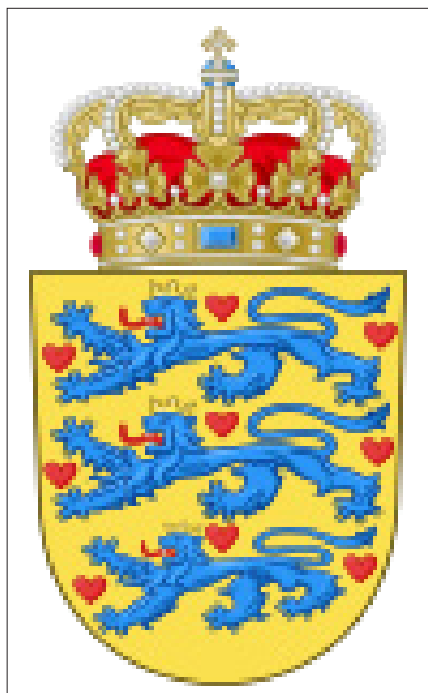
# Le royaume du Danemark

**E**ntre le VII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle, la France est ravagée par d'importants raids venus du Nord. Drakkars et Vikings vont bientôt imprégner l'inconscient collectif français, que les studios d'Hollywood renforceront à travers de grandes fresques cinématographiques. Le royaume carolingien leur cédera la Normandie actuelle en échange de la paix. Les vikings se sédentarisent, les clans s'unissent, le royaume des Daners va se forger à travers les siècles, dans le marbre millénaire de la pierre runique de Jelling. Voici son histoire.

Christianisée au cours du X<sup>e</sup> siècle par la volonté du roi Harald I<sup>er</sup>, la dynastie de Jelling va rapidement étendre son pouvoir vers la Norvège, la Suède et l'Angleterre dont elle ceindra la couronne entre 1016 et 1040. La mort sans descendance du dernier roi Knut III ouvre la voie à une crise de succession et c'est un prince de Norvège, Magnus Olav qui héritera du trône. L'unité des deux royaumes ne se fait pas sans mal et ce jeu de chaises musicales entre princes contraint Magnus, à sa mort dans des conditions indéterminées, à scinder de nouveau le royaume entre ses fils. La Maison d'Estridsen va régner sur le Danemark sans discontinuer de 1047 à 1412. Sur fond de système féodal et du développement de son commerce fluvial, qui va faire du Danemark une importante puissance maritime, l'Église renforce son pouvoir dans tout le royaume. La conquête de l'Estonie au cours du XIII<sup>e</sup> siècle met le Danemark en rivalité directe avec le Saint Empire romain germanique et sombre dans une guerre fratricide qui annonce son lent déclin. Assassinat du roi Éric IV en 1250 par son frère Abel, qui n'aura pas le temps de régner puisque deux

ans plus tard, il meurt à la guerre contre les Frisons.

Son fils, étudiant à Paris, est exilé à titre de compensation dans le duché du Sønderjylland (Schleswig). Son autre frère Valdemar III lui succède et meurt à son tour empoisonné en 1259. La monarchie a cessé d'être héréditaire pour redevenir élective et attise les ambitions des deux branches de la famille royale. Éric V, fils du précé-



dent, est également assassiné en 1286 alors qu'il dort, épuisé par une partie de chasse. Les guerres avec la Norvège et la Suède voisines ruinent le Danemark et en 1325, le duc Gérard III de Holstein profite des troubles pour s'emparer du trône, dépeçant le pays auquel il a mis à sa tête un enfant, à peine âgé de onze ans. Le royaume se retrouve avec trois souverains dans un vaste « games of thrones » qui se conclut par la victoire du roi légitime Christophe II (de 1319 à 1326 et de 1330 à 1332) et l'assassinat du duc de Holstein, au milieu de ses courtisans. L'unité du pays se fait au détriment de l'Estonie. Les caisses sont

vides, la colonie est vendue aux chevaliers teutoniques.

Surnommée la « Sémiramis du Nord », Marguerite (Margrethe) d'Estridsen (1353-1412) va signer en 1397 l'acte d'union de Kalmar. Fille de roi, elle devient l'épouse du souverain Haakon VI de Norvège (1363). C'est le premier pas vers la création de la grande Scandinavie. La noblesse matée après l'annexion du Schleswig et du Holstein, la reine lance une invasion sur la Suède qu'elle annexe et montre d'indéniables talents de chef d'État. Refusant le titre de reine, préférant celui de *Madame*, Marguerite I<sup>ère</sup> va régner sur un empire qui va durer jusqu'en 1523, date à laquelle la Suède de Gustave Vasa fera sécession après une longue guerre des nations. Aujourd'hui encore, deux fois par jours, on fait sonner une cloche en souvenir de sa mémoire.

Après les règnes de deux souverains de Poméranie et de Bavière, c'est un descendant du roi Éric V (par les femmes) qui accède au trône en 1448. La maison d'Oldenbourg (qui descend du duc Gérard III de Holstein) va régner sur le pays jusqu'à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La religion catholique, jadis si puissante, est progressivement abandonnée au profit de l'Église réformée. La noblesse se fait commerçante, adopte les codes de la bourgeoisie et le transport maritime permet au royaume de s'enrichir de nouveau considérablement durant tout le XVI<sup>e</sup> siècle, notamment sous le règne de Frédéric II (1559-1588) autant que de développer un empire colonial non négligeable. Non sans quelques guerres à répétition avec la Suède. Les qualités de souverain de Christian IV (1588-1648) plonge cependant le pays dans la guerre de Trente ans (1618-1648) et celle-ci va se révéler désastreuse sur le plan économique. La Suède pénètre même dans le pays et assiège la capitale, Copenhague, sauvée de justesse par les Pays-Bas. À la fin de cette guerre qui a opposé catholiques et protestants, le royaume a perdu un tiers de sa superficie pour atteindre ses frontières actuelles. La perte de prestige du pouvoir royal pousse la noblesse du pays à tenter de s'emparer du pouvoir. Mais soutenue discrètement par le roi Frédéric III (1648-1670), la bourgeoisie permet à la dynastie de mettre en place une monarchie de type absolutiste dès 1660. Un système qui durera jusqu'en 1849, date à laquelle l'excentrique Frédéric VII décidera de l'abolir au profit d'une monarchie plus constitutionnelle.

Souverains francophiles, on doit l'introduction de l'esprit des Lumières dans le royaume au comte Johann Friedrich Struensee (1737-1772, exécuté), médecin du vulgaire et déséquilibré Christian VII (1766-1808). Amant de la reine, Struensee exercera la réalité du pouvoir de 1769 jusqu'au coup d'état de 1772, organisé par la reine-mère Juliana-Marie de Brunswick et la noblesse opposées à ses réformes libérales (liberté de la presse, abolition de l'obligation de résidence aux paysans...).



La reine en son Conseil d'État

Un épisode de l'histoire danoise que l'on peut aujourd'hui admirer dans un film de 2012, intitulé *Liaison royale* (*En kongelig affære*). Le régent Frédéric VI (1808-1839) achèvera les réformes de son tuteur et en 1788 abolira définitivement le servage. Après une tentative avortée de se faire reconnaître roi de Suède en lieu et place du maréchal Bernadotte, le règne de Frédéric VI va marquer la fin inéluctable de la monarchie absolue. La mort sans descendance du roi Frédéric VII en novembre 1863, âgé de cinquante-cinq ans, provoque une énième crise de succession qui atteint son paroxysme lors de l'affaire des duchés (janvier à octobre 1864). Le prince Frédéric Auguste de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenburg revendique alors le trône au nom de la loi salique qui régissait la maison d'Oldenbourg. En face de lui, le prince Christian IX de Glücksbourg qui sera le vainqueur de cette joute en dépit du fait qu'il avait hérité de ses droits au trône par les femmes. Cette guerre complexe tenait du fait qu'avant de mourir, Frédéric VII avait décidé que le Schleswig resterait danois et le Holstein accéderait à l'autonomie. Cette dernière province excitant la convoitise de la Prusse voisine, le Royaume-Uni et l'Autriche s'unirent alors dans ce conflit dont l'issue menaça l'Europe et divise encore aujourd'hui les historiens sur les réelles motivations des uns et des autres. Le courage du roi lui permit de gagner l'estime des Danois en dépit de la perte de ces deux territoires nationaux. Grand-père de l'Europe grâce à une exceptionnelle progéniture (de ses petits-enfants, on peut nommer Nicolas II de Russie, Constantin I<sup>er</sup> de Grèce, Georges V d'Angleterre ou encore Haakon VII de Norvège...), Christian IX apportera au palais royal, un mode de vie très simple qui tranchera sin-

gulièrement avec l'étiquette plus stricte de ses voisins européens. Après le règne du roi libéral Frédéric VIII (1906-1912), son fils Christian X monte sur un trône qu'il va occuper trente-cinq ans, connaît deux Guerres mondiales, ceindre une couronne islandaise (1918-1944) et réussir à récupérer le Schleswig du Nord par un référendum en 1920. Symbole de l'unité et de la résistance nationale, protecteur des juifs, le roi Christian X fut profondément regretté lors de son décès en 1947. Du règne de son fils et successeur Frédéric IX, on retiendra l'abolition de la loi salique en 1957, afin de permettre ainsi à l'actuelle reine Margrethe II, née une semaine après la capitulation danoise en avril 1940, de monter sur le trône, le 14 janvier 1972. Préparée très rapidement à son rôle, la princesse héritière fut également une sportive émérite que seul son âge, aujourd'hui, a poussé à restreindre les activités autant qu'une artiste reconnue (certains de ses dessins ont été utilisés pour l'édition danoise du *Seigneur des anneaux*). Libre et dotée d'un fort caractère, cette grande consommatrice de cigarettes a choisi son mari en la personne d'un béarnais, le comte Henri Laborde de Monpezat. Leur mariage, célébré le 10 juin 1967, avait crispé quelque peu tant le Parlement que les Danois eux-mêmes qui ont toujours eu du mal à s'accommoder aussi bien de l'allure hautaine de leur prince consort que de ses interventions intempestives dans les débats politiques.

En 2015, 79 % des Danois plébiscitaient la famille royale dont le style entre faste et proximité a su conquérir plus d'un de leurs sujets. D'ailleurs aucun gouvernement, qu'il soit de droite ou de gauche, n'a jamais tenté de remettre en question le

principe monarchique en dépit des protestations habituelles du parti républicain qui rassemble néanmoins 18 % de voix dans le royaume. Une souveraine qui n'a pourtant pas hésité à rappeler récemment et fermement les devoirs de tout un chacun susceptible de se réfugier au Danemark. Il est vrai que dans ce royaume nordique, le populiste Parti populaire danois (DF) joue constamment les faiseurs de rois lors des élections législatives. Consensus équilibré entre une extrême droite qui oriente la politique migratoire des différents gouvernements qui se succèdent et les partis démocrates (sociaux-démocrates, libéraux ou conservateurs) qui achètent ainsi une certaine paix sociale. La monarchie danoise a depuis décidé de se placer résolument dans le vent du XXI<sup>e</sup> siècle en modifiant en 2009, la Loi du roi (ou Kongeloven). Désormais l'accession au trône se fera uniquement par primogéniture absolue. Tout comme sa mère avant lui, le francophone et fringant quarantenaire aux tempes grisonnantes, le prince héritier Frédéric du Danemark a reçu l'éducation qui incombe à sa position. Si son actualité personnelle a défrayé la chronique durant quelques décennies, ce père de quatre enfants et ancien secrétaire à l'ambassade du Danemark à Paris, est également investi dans la lutte contre le changement climatique, notamment dans le Groenland (qui a acquis plus d'autonomie en 2008) et les îles Féroé.

Loin des scandales qui agitent les autres familles royales, celle du Danemark marque définitivement de son empreinte un royaume résolument tourné vers l'avenir.

**Frédéric de NATAL**

# « Cette économie qui tue... »

**I** fallait s'y attendre de la part d'un pontife venu du « bout du monde »... les opinions divergent si radicalement à son sujet qu'il y a autant d'agnostiques « de gauche », dit-on) pour chanter ses louanges que de bons catholiques (« à droite », croit-on) pour le vouer aux gémonies... Pour en cerner les causes, rien de tel que le petit livre, pondu par deux Italiens, dont un vaticaniste, qui n'ont pas hésité à épilucher la principale pomme de discorde : l'économie selon François.

À peine élu, en effet, le pape n'a eu de cesse, même parmi les tracasseries du sérieux ménage qui l'attendait dans les structures de gouvernement de l'Église et de gestion du Vatican, de courir au devant des plus malheureux : vieillesse abandonnée, enfances meurtries, familles déracinées et affamées, exclus et marginaux, croyants persécutés de toutes sortes et en tous lieux. Se précipitant seul à Lampedusa pour serrer dans ses bras les réfugiés de la guerre et du dénuement au Proche Orient et en Afrique, il y lança, selon l'expression qui résumera peut-être un jour son pontificat, son anathème contre « la mondialisation de la misère ». Qu'il se soit trouvé des personnalités honorables pour lui reprocher d'avoir ensuite, en sa patrie spirituelle d'Assise, parlé des pauvres comme de la « chair du Christ » et le traiter de « marxiste » est un signe des temps.

Était-il donc le premier apôtre chrétien, voire le premier homme d'Église, à employer cette image audacieusement eucharistique ? À vrai dire elle est évangélique, littéralement puisque le Christ des Béatitudes fait du rapport au pauvre, au malade, au prisonnier, la pierre de touche de l'amour sur lequel on sera jugé ? Comment croire que les audaces de François sont les premières à rompre le silence d'une communauté chrétienne au cœur paralysé ? L'un des intérêts du présent ouvrage est de rappeler, et même de citer en exergue, bon nombre de déclara-

tions papales depuis Léon XIII, fin XIX<sup>e</sup> siècle, qui sont autant de manifestes contre la toute puissance de l'argent et pour une vraie justice sociale.

« *Ce qui étonne, écrivent les auteurs, n'est pas tant le caractère superficiel des accusations que l'oubli dans lequel semble avoir sombré une part importante de la tradition de l'Église, celle qui va des Pères au magistère d'un pontife nullement suspect de modernisme ou de progressisme, à savoir Pie XI, Achille Ratti.* » Quand celui-ci dénonçait en 1929 « *l'impérialisme international de l'argent* », et « *... pas seulement la concentration des richesses, mais l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes qui, d'ordinaire ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré.* » (2) Quand Paul VI interpellait vivement « *les peuples de l'opulence* », (3) quand Jean-Paul II, bêtement réduit à son « anticommunisme » historique, affirmait que « *le droit à la propriété privée est subordonné à celui de l'usage commun.* » (4) Quand Benoît XVI s'attirait aux États-Unis les remontrances de l'économiste Michaël Novak et même du théologien George Weigel pour avoir sous-estimé les immenses progrès accomplis et les bénéfices apportés aux pauvres sous l'influence du capitalisme (5) ... Où étaient les chrétiens ? Et qu'en ont-ils retiré ?

Stefano Zamagni, professeur d'économie politique à l'Université de Bologne donne l'une des clés de lecture des paroles du pape en montrant comment l'économie, au lieu de demeurer l'un des outils du politique, s'est émancipée de lui et l'a presque totalement asservi. C'est ce ressort pervers de la « mondialisation » que le pape appelle à combattre...

François n'a qu'un discours très simple à ce sujet - qu'il illustre en chaque occasion d'exemples concrets ; et ce n'est pas le discours d'un économiste, ni d'un politique, mais il porte loin et fort dans ces deux domaines : supprimer les causes structurelles de la pauvreté suppose de « *renoncer à l'autonomie absolue des marchés et à la spéculation financière. On ne peut laisser le marché se gouverner lui-même.* »

## Passages à l'étranger



Le nouvel ouvrage de Gilles Ascaride est un objet littéraire original, à l'image de son auteur qui est à la fois romancier, dramaturge, acteur et co-fondateur du mouvement Overlittérature. Il s'agit d'un journal de voyage achronique dans lequel les nombreux déplacements de l'auteur sont à l'origine de formes courtes porteuses de l'imaginaire et du vécu de celui-ci.

On y croise, entre autres, Byron, Blake et Mortimer, Lovecraft, le défunt Roi du Monténégro et même le très local Prince de Seborga. Et c'est là qu'est le cœur du livre. Le voyage n'est que le support des rêves dont nous sommes faits, que viennent lourdement briser la prosaïque réalité, le sentiment du temps qui passe et la pesanteur des nécessités corporelles. L'homme est étranger à l'étranger autant qu'à lui-même. Comme l'a écrit Maupassant, cité par l'auteur, « *J'ai tenté de voyager ! L'isolement qu'on éprouve en des lieux étrangers m'a fait peur.* » Ce riche petit ouvrage, qui fait voisiner réflexions de l'auteur et citations éclectiques, se clôt, de manière très « ascaridienne » sur une chanson tirée d'une opérette marseillaise (fidélité de l'auteur à ses origines). *Passages à l'étranger* est un livre marqué par la personnalité de son auteur, aventurier des mots, qui ouvre des pistes de réflexion humanistes et provoque bien des sourires, souvent nostalgiques.

**Patrick BARRAU**

Gilles Ascaride - *Passages à l'étranger*, Éd. de Fioupélan, .

Les conséquences à en tirer sont immédiates. Plus de « main invisible » : la Providence ne siège ni à la corbeille, ni aux îles Caïman, mais dans le cœur de l'homme, c'est-à-dire dans son courage ici résolument politique.

**Luc de GOUSTI NE**

(1) Andrea Tornielli et Giacomo Galeazzi, Pape François, Cette économie qui tue, Bayard, 19,90 €

(2) *Quadragesimo anno.*

(3) *Populorum progressio.*

(4) *Laborem exercens.*

(5) dans son encyclique *Caritas in veritate.*



# Expliquer le fanatisme ?

Voltaire serait-il à nouveau d'actualité, lui qui dénonça, avec la dernière énergie, les crimes du fanatisme et s'efforça d'en définir la nature : « *Le fanatisme est à la superstition ce que le transport est à la fièvre, ce que la rage est à la colère. Celui qui a des extases, des visions, qui prend des songes pour des réalités, et ses imaginations pour des prophéties, est un fanatique novice qui donne de grandes espérances, il pourra bientôt tuer pour l'amour de Dieu.* » Tout ne serait-il pas dit ? Ne nous suffirait-il pas de transposer sans grande peine ce propos du philosophe dix-huitième en notre époque, pour retrouver inchangée dans son délire, l'essence de ce qu'on appelle plus couramment aujourd'hui fondamentalisme ? Mais la polémique du sieur Arouet n'est pas innocente. Derrière le fanatisme, elle vise la religion elle-même, en l'espèce le christianisme qui serait porteur de germes de la pire espèce. Car le cher homme pêche pour sa paroisse : « *Il n'est d'autre remède à cette maladie épidémique que l'esprit philosophique qui, répandu de proche en proche, adoucit enfin les mœurs des hommes, et qui prévient les accès du mal, car dès que ce mal fait des progrès il faut fuir et attendre que l'air soit purifié. Les lois et la religion ne suffisent pas contre la peste des âmes ; la religion, loin d'être pour elles un aliment salutaire, se tourne en poison dans les cerveaux infectés.* » (Article fanatisme, Dictionnaire philosophique portatif, 1764).

Éminemment partielle, la prose de Voltaire n'en sollicite pas moins notre réflexion, en proposant quelques analogies fortes intéressantes. Exemple : « *Les lois sont encore très impuissantes contre les accès de rage : c'est comme si vous lisiez un arrêt du Conseil à un frénétique. Ces gens-là sont persuadés que l'esprit saint qui les pénètre est au-dessus des lois, que leur enthousiasme est la seule loi qu'ils doivent entendre.* » Il suffit de remplacer le mot « loi » par celui de « laïcité », pour apprécier la relative justesse de la remarque. Non, la laïcité, qui est devenue la sauvegarde législative de la concorde et de la paix publique, ne peut pas grand-chose contre le fondamentalisme. Elle ne constitue pas une réponse intellectuelle ; tout juste peut-elle être une pédagogie de la tolérance. Cette impuissance est d'ailleurs bien comprise par tous ceux qui ne parviennent pas à détacher la laïcité du laïcisme, c'est-à-dire une sagesse prudentielle d'une idéologie, celle-ci étant plus apte à répondre sur le fond à une autre idéologie. C'est le cas d'un Vincent Peillon qui veut à toute fin que la République conserve intacte sa nature religieuse originelle. C'est aussi le cas d'un Henri Peña-Ruiz, qui a récidivé, cet été dans *Le Monde*, sa tentative de refourguer son rationalisme philosophique, comme repère supérieur capable de dominer la diversité des confessions religieuses. En ce sens, il renoue avec Voltaire, dont le dessein était à peu près identique.

Mais la bataille risque d'être perdue d'avance, elle risque même d'être envenimée. Car si au lieu de proposer un compromis - au demeurant bien exprimé par la laïcité - on impose une idéologie de substitution, on rendra inexpiable la guerre interreligieuse, en rendant complices des fanatiques tous ceux qui se sentiront agressés dans leur foi et dans leurs convictions intimes. Par ailleurs, l'orthodoxie rationaliste postule que le fondamentalisme est inhérent à la religion, qui ne saurait s'en détacher qu'en perdant sa substance. Malgré ses précautions de langage, c'est bien le sentiment de Voltaire, que l'on aurait été bien en peine de convaincre que les visions d'un Jean de la Croix et d'une Thérèse d'Avila étaient en harmonie avec le solide bon sens qui faisait l'admiration de

Bergson. Il faut convenir pourtant que la question du fondamentalisme posée par l'islam aujourd'hui semble conforter le préjugé voltairien.

Au témoignage des meilleurs spécialistes, l'affaire n'est pas dénouée et ne le sera pas avant longtemps. Le caractère particulier du Coran le rend impropre à l'exégèse critique, adoptée pour la Bible par les chrétiens de toutes confessions. Puisqu'il est parole divine incréée, descendue directement du Ciel, il n'est obéré par aucune médiation humaine, de celles qui suscitent contextualisation, historicité, éclaircissements philologiques ou littéraires. Dans ce climat particulier, l'objection rationaliste joue à plein, tout en étant radicalement impuissante à faire bouger les problématiques. Son hostilité à toute Révélation la rend étrangère à la discussion, son unique souci étant d'en anéantir l'objet. Le livre salutaire de Jean Birnbaum (1) est venu, sur ce point, remettre les pendules à l'heure. L'entendement areligieux ne nous sera d'aucun secours pour penser la menace fondamentaliste, car il est dans l'incapacité d'entrer dans la pensée de ce qui lui est, par principe, impensable.

Je ferais toutefois une exception à cette impossibilité. Si le rationalisme est impuissant à affronter directement le religieux, il peut avoir quelques vertus à disséquer les processus psychologiques qui conduisent au fanatisme et au terrorisme. Mais à ce compte, il perd, en quelque sorte, toute légitimité philosophique, pour s'identifier à une discipline particulière des sciences humaines, possédant sa pertinence dans son domaine strict d'investigation. Ainsi, je viens de lire avec beaucoup d'intérêt, la réédition de l'ouvrage de Gérald Bronner sur *La pensée extrême* (« *Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques ?* ») Se situant dans le cadre du cognitivisme, il exclut par définition toute notion théologique, traduisant quand il le faut certains concepts religieux en processus psychologiques et sociologiques. Par exemple, la foi est étudiée sous le biais de la croyance qui est une disposition humaine à prendre en considération, non pas des contenus confessionnels, mais une disposition mentale qui existe, en dehors de toute hypothèse religieuse. Ce point de vue doit être pris en considération, car il fait preuve d'une acuité certaine dans l'observation critique des comportements, en dehors de toute charge polémique, voltairienne ou pas. Ce n'est pas l'esprit religieux qui est mis en accusation, c'est l'examen clinique qui s'impose, ne serait-ce que pour décrire dans toutes ses nuances l'évolution d'un esprit vers l'extrémisme de la pensée et du comportement.

Je me contenterai de conseiller la lecture de Gérald Bronner, sans me risquer à un commentaire pour lequel je me considère un peu démuné. Ses références à des travaux très spécialisés sont, pour le moins, une invitation à ouvrir le champ de nos curiosités en y découvrant des indications précieuses notamment pour envisager une thérapie adaptée aux profils des extrémistes. En lisant cet essai, j'ai repensé à la boutade de Chesterton : « *Le fou, ce n'est pas celui qui a perdu la raison. C'est celui qui a tout perdu, sauf la raison.* » C'est sans doute que nous considérons un peu trop vite le terroriste en puissance comme un aliéné, alors qu'il a suivi une évolution progressive (dite techniquement incrémentielle, allant de paliers en paliers et d'abord à partir de petites marches) vers un état d'étrangeté et aussi d'hostilité radicale par rapport à son environnement social. Il ne faut s'interdire aucune voie pour élucider un phénomène aussi redoutable. Celle-là ne doit pas être exclusive des autres, ne serait-ce qu'à cause de l'impossibilité d'abstraire la croyance d'un contenu de foi. Car, contrairement à telle opinion stupide, l'islam n'a rien à voir avec un effet de mode.

**Gérald LECLERC**

Gérald Bronner - *La pensée extrême. Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques*, PUF, Hors collection, janv./2016, 380 pages, prix public : 19 €.

(1) Jean Birnbaum - *Un silence religieux*, Seuil. cf. Royaliste 1093.

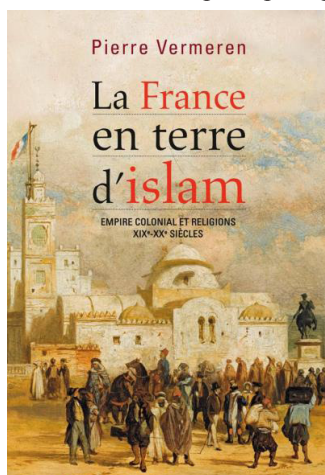
# La France, son empire, ses religions

**S**i maints Français découvrent l'islam en ce début de siècle, c'est que l'histoire coloniale de la France leur a été enseignée de manière simpliste. Professeur d'histoire du monde arabe, Pierre Vermeren explique pourquoi et comment l'État s'est efforcé d'administrer les religions, et plus particulièrement l'islam, au temps des colonies.

Une histoire de France trop peu enseignée provoque dans la collectivité nationale des trous de mémoire qui favorisent les paniques morales. Ainsi, de nombreux citoyens voient l'islam comme un corps étranger et menaçant, soudain implanté dans la République laïque et au cœur de la France chrétienne. Nul ne saurait leur en faire reproche : une partie de notre histoire diplomatique ne leur a pas été enseignée et notre passé colonial est traité sur le mode de la repentance. Sans renoncer à porter un jugement sur le colonialisme, il faut décider d'apprendre et de comprendre les politiques religieuses de la France monarchique, impériale puis républicaine pour ressaisir cet héritage fort compliqué. L'ouvrage de Pierre Vermeren (1) est à cet égard indispensable : son étude savante montre l'ancienneté et la complexité des relations entre la France et l'islam et explique comment l'État a toujours voulu, selon différents principes et avec plus ou moins de bonheur, inscrire les trois religions monothéistes dans le projet politique national.

Pour la France et pendant très longtemps, l'islam c'est l'Empire ottoman avec lequel François Ier signe un traité de non-agression en 1536 puis les capitulations qui érigent notre pays en protecteur des chrétiens d'Orient. L'alliance avec les Ottomans, qui aura de nombreuses implications militaires, durera jusqu'à la désastreuse expédition de Bonaparte en Égypte. C'est la conquête de l'Algérie qui nous fait découvrir l'islam arabe dans la violence de la colonisation effectuée par l'armée à partir de 1840. Les officiers voltairiens n'ont pas

l'intention de répandre le christianisme, ni la « religion mahométane » dont le libre exercice est garanti - mais avec confiscation et vente partielle des biens habbous (religieux). L'islam d'Afrique du Nord est celui du culte populaire des saints (marabouts), des confréries (tariqat) et des sanctuaires (zaouïa) dirigées par un cheikh qui peut mobiliser des troupes. Ainsi, Abdelkader appuie sa révolte sur les confréries mais ne parvient pas à les soumettre toutes. Sous le Second Empire, qui rêve d'un « royaume arabe » en Algérie, la France intervient militairement au Liban pour protéger les



chrétiens contre les Druzes et amorce sa politique au Levant dont les effets se prolongent tragiquement jusqu'à nos jours...

C'est sous la Troisième République que s'écrivent les pages les plus surprenantes d'une politique religieuse qui ne se résume pas à l'application pure et simple du principe de laïcité. Le gouvernement français soutient les missions catholiques françaises qui scolarisent cinquante mille élèves en Grande Syrie à la veille de la Première Guerre mondiale et qui sont très actives en Égypte - tandis que l'Alliance israélite universelle diffuse la langue et la culture françaises dans ses propres établissements. Gambetta avait raison de dire que la laïcité n'est pas un article d'exportation ! Elle ne guide pas non plus l'administration coloniale. Le cas le plus significatif est celui de l'Algérie. Pierre Vermeren évoque longuement le décret Crémieux et ses consé-

quences sur les Juifs des départements algériens, l'offensive missionnaire du cardinal Lavignerie qui privilégie les Kabyles également sollicités par les missions laïques. Les missions catholiques échouent en Algérie et se voient interdire l'accès du Maroc par Lyautey qui, par ailleurs, interdit l'accès des mosquées aux Européens. L'islam est quant à lui très sérieusement encadré. Dans l'Algérie en passe d'être conquise, une partie des biens habbous est gérée par l'administration puis la République crée en 1850 trois établissements musulmans d'enseignement (médersas) où l'on étudie l'islam et, en français, les matières classiques. Avant la loi de 1905, Émile Combes affirme qu'il faut faire du gallicanisme avec l'islam comme naguère avec l'Église catholique et la loi de Séparation ne change rien sur le fond : « *Sous la III<sup>e</sup> République, écrit Pierre Vermeren, les agents du culte demeurent rétribués par l'État, y compris après 1905. Ils sont devenus des fonctionnaires du culte suivant le modèle du concordat de 1801 aboli par la loi de 1905.* » Festives ou culturelles, les manifestations musulmanes sont soumises au régime de l'autorisation préalable et le pèlerinage à La Mecque fait l'objet d'un encadrement administratif spécifique. Sous diverses lois, ce régime déroge à la laïcité existe jusqu'en 1962 dans les trois départements d'Algérie et creuse la fracture entre la population autochtone et les Français. La révolte naîtra du travail en métropole et du service militaire, par lesquels les Algériens découvrent à la fois le monde, la nation et la politique.

L'histoire est toujours pleine de ruses. En Afrique du Nord et au Levant, on voit qu'un catholique comme Lyautey ne catholicise pas le pays qu'il administre, que les plus laïcistes des ministres ne laïcisent pas nécessairement et que les colonialistes ne colonisent jamais de la même manière. On aurait tort d'en tirer une leçon de relativisme car tous les acteurs français de cette longue histoire avaient à l'esprit la vocation de la France. On ne cherchera pas non plus dans le passé colonial des leçons pour résoudre les problèmes de l'islam français qui n'est pas celui des colonies mais qui demeure cependant marqué par cet héritage colonial que Pierre Vermeren délivre magistralement de ses caricatures.

### B. LA RICHARDAIS

(1) Pierre Vermeren, *La France en terre d'islam, Empire colonial et religions, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Éd. Belin, Collection Histoire, mars/2016, 431 pages, prix public : 23 €.



## Brèves

### Japon

**Le 8 août** : l'empereur **Akihito** annonce son retrait progressif du pouvoir dans un discours à la nation. Si le mot « abdication » n'a pas été prononcé, le Mikado a déclaré que son état de santé ne lui permettait plus d'accomplir les tâches liées à ses devoirs. Soutenu par 87 % de ses sujets dans sa décision, l'empereur devrait céder le trône à son fils aîné **Naruhito**.

### Népal

**Le 12 août** : Après la chute du gouvernement de coalition républicano-royaliste qui aura duré moins d'un an, les royalistes du

*Rastriya Prajatantra Party-Nepal* ont échoué à réaliser leur fusion avec le parti dissident *Rastriya Prajatantra Party*. L'ancien vice-Premier ministre royaliste **Kamal Thapa** a accusé des pays étrangers de comploter afin de déstabiliser le Népal alors que celui-ci est susceptible de retrouver sa monarchie.

### Russie

**Le 19 août** : Les autorités de Crimée ont inauguré une statue de **Catherine II** sous une vague de drapeaux monarchistes. Celui-ci a proposé à diverses reprises aux membres de la famille impériale de s'installer dans cette région séparatiste qui a reçu le soutien de la grande-duchesse **Maria Romanov**.

FDN

Paris, le 8 septembre 2016

Chers amis,

Chaque année, au printemps, nous lançons un **appel à la souscription** auquel vous répondez avec générosité. Cette année, plusieurs de nos lecteurs se sont inquiétés de ne pas avoir reçu le courrier habituel. Cela tient au désordre croissant qui a affecté l'administration de notre journal au cours des douze derniers mois, qu'il s'agisse de la gestion des abonnements, des réponses au courrier que vous nous adressez ou du lancement de la souscription pour 2016.

Pendant l'été, nous avons procédé à une réorganisation d'ensemble de notre administration et de nos finances et vous en constaterez très vite les effets positifs. Mais les dettes, dont nous ne pouvions soupçonner l'ampleur, se sont accumulées et il est possible que nous ne puissions pas rester dans nos locaux de la rue Sibuet. L'équipe de *Royaliste* serait alors obligée de travailler dans des conditions très difficiles et nos *Mercredis parisiens de la NAR*, entre autres réunions, devraient se tenir dans une salle anonyme au détriment d'une convivialité que chacun apprécie.

Il est vrai que nous tenons à notre indépendance et que nous n'acceptons pas les subventions officielles ou occultes. Il est vrai que nous aurions pu nous réorganiser plus tôt mais nous nous sommes tous bénévoles et, pour la plupart, très occupés par nos activités professionnelles...

... il est vrai, aussi, que nous avons démontré pendant 45 ans que nous étions capable de vivre en toute liberté une aventure politique et intellectuelle d'autant plus exceptionnelle que le titre *Royaliste* est un lien très fort entre des royalistes et des non-royalistes, selon une certaine idée de la France et de la politique.

Avec retard et dans l'angoisse, nous lançons cette souscription avec l'espoir que notre aventure collective va se poursuivre sans que nous soyons contraints de sacrifier les conditions matérielles minimales de nos activités. C'est pourquoi nous vous demandons de répondre favorablement à notre appel.

Nous vous prions de croire, chers amis, à notre dévouement.

Yvan AUMONT, directeur général de la Nouvelle Action royaliste  
Bertrand RENOUVIN, directeur politique de *Royaliste*

### Bulletin d'abonnement à *Royaliste*

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : .....

Date de naissance : ..... Adresse Internet : .....

souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)

(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

NAR - Bloc C - boîte 13 - 36-38 rue Sibuet - 75012 Paris

**Abonnement,  
adhésion et librairie**  
règlement à l'ordre de :  
**la Nouvelle Action  
royaliste (NAR)**

### Communiquer avec la NAR

lejourn@nouvelle-action-royaliste.fr

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr>

<http://archivesroyalistes.org>

<http://www.dailymotion.com/nouvelle-action-royaliste>

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>

Tél. : 01.42.97.42.57

**Royaliste**  
Bimensuel de la Nouvelle Action royaliste

### Rédaction-administration

Bloc C - Boîte 13  
36-38, rue Sibuet  
75012 Paris

Directeur politique :  
Bertrand Renouvin

Directeur politique adjoint :  
Christophe Barret

Directeur de la publication :  
Yvan Aumont

Rédacteur en chef :  
Alain-Paul Nicolas

Com. paritaire :  
05 14 - G 84 801  
ISSN 0151-5772

# Objectifs de campagne

L'enjeu de la rentrée politique, avant une année électorale, ce ne sont pas les programmes mais la définition des thèmes qui seront mis en débat. Avant de lancer des propositions réalistes, les principaux candidats s'efforcent de construire la réalité qui facilitera leur propagande et la seule réalisation qui importe à leurs yeux : celle d'une ambition personnelle qui efface toute autre considération.

Bien entendu, la construction de cette réalité avantageuse laisse dans l'ombre d'autres éléments du réel, non moins importants et parfois décisifs. Ainsi, depuis la fin du mois d'août, nous voyons se mettre en place les débats sur la sécurité des Français face au terrorisme, (1) sur le statut de la religion musulmane et sur la laïcité. Accessoirement la droite classique agite la promesse d'une libération des énergies tandis que la gauche balbutie des éléments de langage sur la défense du modèle social qu'elle s'est ingéniée à détruire. Les multiples candidats des deux formations oligarchiques - « républicains » qui insultent la République par la corruption de leurs pratiques et de leurs pensées, « socialistes » ralliés à l'ultra-libéralisme - oublient de se disputer sur l'atonie économique et sur l'accroissement vertigineux des inégalités dans la société française mais là n'est pas l'essentiel. Pourquoi ?

Quand nous débattons du jihadisme, du statut de l'islam, de la croissance économique et de l'injustice sociale, nous restons au niveau des conséquences d'actions politiques ou d'inactions politiques qui ont créé les situations à tous égards violentes dans lesquelles nous nous débattons. Nous l'avons déjà dit et nous le redirons tout au long de la campagne présidentielle : il est inutile de se disputer sur les programmes et les postures de MM. Hollande, Macron, Sarkozy, Juppé, Fillon... puisque le vainqueur de la compétition se soumettra immédiatement aux directives de la Chancellerie allemande, de la Commission européenne, du président de l'Eurogroupe, du président des États-Unis et de son bras armé, l'Otan.

Cela signifie que la question essentielle est celle de la souveraineté. Souveraineté de l'État qui assure la souveraineté de la nation et qui redonne sens à la souveraineté populaire privée de référendum et régulièrement trahie dans ses choix. Cela fait beaucoup

d'abstractions en une seule phrase mais ces mots sont des principes constitutionnels et l'application de ces principes a des incidences concrètes immédiates ou à très court terme.



Le retour à la **souveraineté monétaire** - la destruction de la zone euro - nous permettrait, entre autres avantages, d'en finir avec l'obsession des « économies budgétaires » qui nous prive des effectifs et des équipements militaires indispensables dans la lutte contre le jihadisme et qui prive la police nationale des effectifs et des moyens dont elle a un besoin urgent pour assurer toutes les missions dont elle est chargée.

Le retour à la **souveraineté nationale**, qui implique la sortie du commandement intégré de l'Otan, nous permettrait de redéfinir une politique étrangère, tout particulièrement sur le continent européen et au Proche-Orient. Pas de lutte efficace contre l'islamisme politique sans rupture avec les habitudes de complaisance et de corruption qui lient l'oligarchie aux fourriers du salafisme-wahhabisme. Pas de solution à la crise des réfugiés sans participation décisive à la réorganisation politique des régions dévastées par les guerres. Pas de relance de notre politique industrielle sans dénonciation des traités qui constitutionnalisent les formules ultra-libérales et sans définition d'un projet continental de développement.

Le retour à la **souveraineté de l'État** est la première condition d'une laïcité rigoureusement respectée. L'État doit contrôler le financement des établissements religieux lorsqu'ils viennent de l'étranger - à cet égard la nomination de Jean-Pierre Chevènement à la présidence d'une nouvelle Fondation pour l'islam de France est une heureuse initiative du gouvernement. L'État doit mettre en garde et éventuellement sanctionner les élus qui pactisent avec les islamistes radicaux et avec les mafias et prendre toutes les mesures d'aménagement urbain et de relance économique qui briseront les clôtures érigées par le communautarisme religieux.

Nous sommes nombreux à concevoir de la même manière les objectifs et les enjeux d'une politique de souveraineté. Le drame, qui pourrait conduire à la tragédie, est que personne n'est aujourd'hui en mesure de l'incarner.

**Bertrand RENOUVIN**

(1) Cf. sur mon blog les trois articles que j'ai consacrés en août aux discours sur la guerre.